

**4 décembre 2014**

# **Élections de vos représentants au CTREA**

**- Comité Technique Régional de L'Enseignement Agricole -**

## **Édito**

Cette fin d'année 2014 sera marquée par un temps fort de notre vie démocratique, au plan professionnel, avec la tenue d'élections générales et cela pour les 3 versants de la Fonction Publique. L'enjeu est d'importance car c'est pour les 4 années à venir que les personnels sont appelés à faire le choix de leurs représentants. Cela dans le contexte difficile que l'on connaît au niveau socio-économique, où plus que jamais les forces progressistes, porteuses d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, auront leur rôle à jouer comme force de proposition et comme force d'opposition si nécessaire !

Faire le choix du SNETAP-FSU, c'est pouvoir compter sur les compétences d'une organisation représentative depuis près de 50 ans dans toutes les instances du Ministère et ce, du Conseil d'Administration d'EPL au Comité Technique Ministériel, en passant par l'ensemble des CAP et CCP, du Technique comme du Supérieur. Mais, c'est surtout s'appuyer sur un syndicalisme de terrain, loin des « hot-line » et autres communications de circonstances. Occuper l'espace numérique n'a jamais remplacé l'action militante locale du quotidien.

Alors, à compter du 20 novembre par correspondance pour les commissions paritaires et le 4 décembre aux urnes pour les comités techniques, votez et faites voter SNETAP-FSU !

## **Vous avez dit CTREA... rôle et enjeux**

Dans le nouveau contexte de l'établissement de la carte des formations professionnelles par le Conseil Régional et l'autorité académique (DRAAF-SRFDE), les représentants des personnels au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA), en accord avec ceux qui siègent au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) et au Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), donnent, après avoir débattu de la cohérence régionale, une suite aux orientations prises dans chacun des Établissements.

En outre, ils sont consultés pour avis sur les évolutions de l'Enseignement Agricole Régional par filière et par Établissement en terme d'effectifs, de structures et des dotations correspondantes (dotation horaire et en personnels - enseignant, ATLS et AE), ainsi que, par la commission ad-hoc, sur l'application du protocole pour les CFA et CFPPA.

Enfin, les sièges obtenus par chacune des organisations au CTREA leur octroient une représentativité correspondante dans le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Régional, dont le rôle est de s'assurer, en lien avec les commissions hygiène et sécurité des Établissements, des conditions de travail de l'ensemble des personnels des EPLEFPA et des conditions de déroulement des stages et apprentissage en entreprise (convention, contrat, dérogation machines dangereuses).



**snetap**  
FSU.

## **2011-2014 : 3 années d'engagement pour défendre l'Enseignement Agricole Public en Alsace !**

En 2011 vous avez fait confiance au SNETAP-FSU en lui donnant la majorité des sièges au CTREA ce qui en fait la première organisation représentative des personnels de l'Enseignement Agricole Public d'Alsace.

Depuis 3 ans vos élus ont tout fait pour répondre à votre confiance. Vos voix sont notre force et les moyens d'intervenir devant le CTREA, mais également au CREA, à la CHSCTREA, mais également devant le Conseil Régional, dans les différentes instances locales ...

A tous ces niveaux, ils se sont impliqués pour la défense des structures, pour l'amélioration de la qualité de la formation en exigeant le respect des référentiels, la défense des statuts de tous les personnels, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels des différents services qui composent un Établissement.

Ils ont aussi mené le combat pour améliorer la dotation en personnels administratifs, défendu les CFA et CFPPA et leurs personnels, soutenu les collègues maltraités et en situation de fragilité. Ils se sont engagés pour qu'un dialogue social responsable et constructif s'instaure, dans des contextes parfois difficiles.  
Les élus SNETAP-FSU ont rempli leur mandat et siégé dans tous les CTREA et tous les CREA.

## **2014-2018 : Nos engagements**

Le SNETAP-FSU continuera d'être à l'écoute et à défendre les personnels, maintiendra sa vigilance contre les tentatives d'atteinte aux structures de nos Établissements.

Nous continuerons à siéger avec assiduité, à vous représenter à tous les CTREA et tous les CREA, pour défendre l'enseignement public et limiter autant que possible l'emprise du privé qui cherche à se développer au détriment de nos formations. Nous veillerons au maintien des moyens dans tous les Établissements publics, en particuliers dans les services administratifs, dont on sait qu'ils sont souvent les plus exposés aux restrictions budgétaires, car les moins "visibles". Nous continuerons à peser dans les décisions prises à l'échelle régionale, qui concernent directement la situation et le devenir de nos Établissements.

Nous accompagnerons les contractuels dans leur évolution de carrière ou leurs difficultés et nous maintiendrons notre engagement contre la précarité.

Le mandat de quatre ans va couvrir le calendrier politique de la réforme territoriale qui verra diminuer le nombre de régions. Le projet actuel ne cesse de varier en ce qui concerne l'Alsace. Sans préjuger de l'exécution de la réforme, il est clair que le périmètre de la collectivité régionale changera.

Aujourd'hui le poids de l'enseignement agricole privé en Alsace est très réduit. Notre région est une exception en France. Comment l'offre de formation et la concurrence seront-elles gérées dans la future entité territoriale ?

Grâce à notre implantation dans tous les Établissements, vous serez régulièrement informés et pourrez faire remonter vos remarques et vos préoccupations afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de nos Établissements.

